Fiscalité internationale

ECTS : 3

Description du contenu de l'enseignement :

Introduction I. Rappel des grands principes de la fiscalité nationale1.La notion de groupe 2.Le passage du résultat comptable au résultat fiscal 3.Les taux d'IS **II. Le contexte international** 1.Cadrage conventionnel des relations internationales 2.L'évasion fiscale internationale **1er Module thématique sur la fiscalité internationale : La territorialité de l'impôt sur les sociétés (IS) I. Le principe de Territorialité** Les notions de résidence, de territoire français... **II. La territorialité et l'établissement stable** •Appliquer le droit interne pour qualifier une entreprise exploitée en France •Appliquer les conventions pour définir l'établissement stable et/ou le siège de direction effective (art. 5 de la convention modèle OCDE). •Intégrer les analyses et critères développés par la jurisprudence. •Perspectives : évolution des principes apportée par BEPS et notamment la convention multilatérale. **2ème Module thématique : Les retenues à la source (RAS)**1.Principes généraux 2.RAS sur les revenus distribués 3.RAS et établissements stables **3ème Module thématique : Les prix de transfert** 1.Définition des prix de transfert et principe de pleine concurrence 2.Les méthodes de prix de transfert 3.L'obligation documentaire et le reportingpays par pays Bonus : Élimination des doubles impositions **4ème Module thématique : Les montages complexes et fiscalité comparée I. La finance, outil d'optimisation/évasion fiscale internationale** •Focus - Abus de droit et l'utilisation des holdings luxembourgeoise •Focus -le régime mère fille sur les dividendes •L'utilisation des instruments et véhicules financiers hybrides en fiscalité internationale (TJLP Brésilien, etc.) •Boucle de financement intragroupe et intérêts notionnels belges **II. Utilisation des paradis fiscaux** •Les enjeux des paradis fiscaux •Les ETNC •Les pays à fiscalité privilégiée (art. 238 A du CGI) •L'Article 209 B du CGI

Compétence à acquérir :

Compréhension des enjeux de la fiscalité internationale.

Mode de contrôle des connaissances :

Par groupes, exposés oraux appuyés de slides (20 min) sur les sujets proposés et un examen écrit final sous forme d'un QCM et/ou d'exercices de réflexion sur les thèmes abordés en cours, y compris les exposés.

Document susceptible de mise à jour - 05/11/2026
Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16